



CHUCK NORRIS

Perd son sang froid

A priori le calme en détention ne plait pas à notre Directeur de détention qui aime tant l'action mais son assurance démesurée s'est conclue par une réaction épidermique juvénile ce jeudi 19 juillet 2024.

En effet, nous assistons depuis une petite quinzaine à un nombre important de situations où notre Directeur de détention prend le risque assumé de mettre en péril le bon ordre de l'établissement en ignorant les bonnes pratiques sécuritaires, n'en déplaît à nos personnels stagiaires fraîchement arrivés !

C'est ainsi que notre Directeur de détention à la suite d'une audience niveau atrium invite la personne détenue à sortir de ladite salle en plein mouvement terrain de sport (au diable les consignes de séparation et les mouvements individuels). Coup du destin, sa pratique du Krav Maga n'a pas été nécessaire car les conversations sont restées cordiales. Effectivement quoi de plus opportun que d'entamer des audiences sauvages dans l'atrium, tant pis pour le mouvement TERRAIN !

Pris en flagrance, quel a été votre agacement lorsque vous avez constaté que le témoin de votre inconséquence n'est autre que votre dévoué surveillant responsable syndical inquiet pour la sécurité des personnels !

Effectivement, cet agacement ou rancœur, vous a ensuite aveuglé lors de la CDD programmée ce jeudi 19 juillet. Si viscéralement obnubilé par sa présence comme assesseur pénitentiaire (afin de ne pas prendre sur les petits effectifs de détention) vous n'avez pas permis la bonne mise en œuvre de cette dernière : vous avez ordonné à la brigade de mettre en place la deuxième avocate en salle avec son client sans visuel durant les débats d'un autre détenu. Je suis sûr que le bâtonnier apprécie déjà les égards témoignés à ses membres du Barreau ! Merci à nos consciencieux agents qui se sont opposés à cette consigne dangereuse....

Mais les nerfs étaient perdus pour la journée, vous avez donc décidé de mettre un terme à l'entretien de l'avocate avec son client mettant à mal le droit à la défense de ce justiciable au motif que « c'est moi qui décide » et « je ne vais pas rester là jusqu'à 19h00 ».

Je vous comprends la pointeuse n'attend que vous....

Le bureau local FO regrette que la sécurité de vos personnels ou personnes extérieures passe après votre agenda au risque de déstabiliser les bonnes pratiques des gestes professionnels.

Le bureau local FO Justice souhaite que vos vacances estivales vous permettent de revenir avec d'avantage de pondération et de sagesse.



